



LANCEMENT DU CONCOURS OMNI 2022 (4^E ÉDITION) Pour tous les jeunes interprètes canadiens de 7 à 17 ans Date limite d'inscription : 21 mars 2022

Montréal, le lundi 31 janvier 2022 – L'Orchestre Métropolitain (OM) est heureux d'annoncer le **lancement de la 4^e édition du Concours OMNI de l'OM**. Les jeunes interprètes canadiens de 7 à 17 ans sont d'ores et déjà invités à soumettre un enregistrement vidéo d'une prestation musicale de leur choix. Toute la richesse de leur talent sera présentée au public lors de la diffusion en ligne de cette **première étape du Concours les 22, 23 et 24 avril** prochains. Trente finalistes seront ensuite sélectionné (es) pour accéder à la seconde étape du concours. Si la situation sanitaire le permet, elle se déroulera le 11 juin prochain en présence des participant (es) et des juges à la Chapelle historique du Bon-Pasteur (Montréal) en plus d'être diffusée en ligne.

Le **Concours OMNI** représente pour les jeunes interprètes une occasion exceptionnelle de se surpasser et de s'épanouir à travers une épreuve gratifiante et déterminante dans leur parcours musical. Dans un esprit d'ouverture et de partage, ce concours vise le soutien des jeunes musicien (nes) dès les débuts de leur formation et de leur parcours, peu importe leur niveau d'apprentissage actuel.

Le **Concours OMNI** vise également à mettre en valeur la pratique instrumentale chez les jeunes et à faire valoir leur talent dans un cadre sain favorisant l'épanouissement et le développement musical de chacun (e) des participant (es) de même que l'appartenance au collectif, principe cher au cœur des musicien (es) de l'OM et de leur chef Yannick Nézet-Séguin. Ceux-ci sont invités à prendre part à diverses activités en amont du Concours qui ont pour but de créer des moments d'échanges entre les participant (es) et des musicien (es) de l'OM. La création de réseaux de jeunes interprètes partageant la même passion, bonifiée par des échanges avec des musiciens et musiciennes de l'Orchestre Métropolitain, est au cœur même de la mission du Concours OMNI.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le Concours OMNI est ouvert aux jeunes musicien (nes) de 7 à 17 ans (en date du 21 mars 2022). Les participants doivent s'inscrire et envoyer leur enregistrement vidéo **avant le 21 mars 2022**.

Pour s'inscrire

Rejoindre le site Web de l'OM : orchestremetropolitain.com

Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont de 35 \$ (non remboursables)

CATÉGORIES

Le Concours OMNI se décline en neuf catégories, selon l'instrument et l'âge de chacun des participant (es) en date du 21 mars 2022 :

ÂGE	INSTRUMENT
-----	------------

7 - 11 ans	Cordes
	Piano
	Vents
12 - 14 ans	Cordes
	Piano
	Vents
15 - 17 ans	Cordes
	Piano
	Vents

Déclinaison des instruments

Piano

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, harpe et guitare classique

Vents : flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, saxophone, trompette, trombone et tuba

PRIX

Grâce à ses généreux partenaires, le Concours OMNI 2022 remettra cette année plus de 17 000 \$ en bourses, notamment :

Grands prix

- **Grand Prix François Schubert**
 - Bourse de 5 000 \$ attribuée au grand lauréat de la catégorie 15-17 ans *
- **Prix Hydro-Québec**
 - Bourse de 2 000 \$ attribuée au grand lauréat de la catégorie 12-14 ans *
- **Prix Yannick Nézet-Séguin**
 - Bourse de 2 000 \$ attribuée au grand lauréat de la catégorie 7-11 ans *

** Les lauréat (es) seront sélectionné (es) parmi toutes les catégories d'instruments*

De plus, d'autres prix accompagnés de bourses seront également décernés parmi les finalistes dans chacune des catégories d'âge et d'instruments du Concours.

Prix Crescendo – NOUVEAUTÉ

Les membres du jury attribueront les **prix Crescendo** visant à encourager la persévérance chez les jeunes de tout âge qui sont en début de parcours musical, afin de les encourager à poursuivre la pratique de leur instrument et développer leur potentiel. Accompagnés de bourses, ces prix seront remis à la suite de la première étape du Concours.

Prix de participation | Prix du public

Chaque participant (e) recevra un **prix de participation** et des commentaires constructifs relevés par un jury formé de musiciens et musiciennes ainsi que de collaborateurs de l'OM. De plus, lors de la diffusion de la première étape du Concours, un **prix du public** sera décerné dans chaque catégorie d'instruments aux participants ayant reçu le plus de votes.

Concerts à la Chapelle historique du Bon-Pasteur

C'est avec fierté que l'OM s'associe cette année à la Chapelle historique du Bon-Pasteur qui invitera des lauréats de la 4^e édition du Concours OMNI à participer à une série de concerts qui s'ajouteront à la programmation de sa prochaine saison (2022-2023).

DATES IMPORTANTES

21 mars, 23 h 59	Date limite d'inscription
22, 23 et 24 avril	Diffusion des vidéos de l'ensemble des participant (es) sur la chaîne YouTube de l'OM
24 avril	Dévoilement des 30 finalistes
28 et 29 mai	Épreuve finale à la Chapelle historique du Bon-Pasteur
11 juin	Diffusion des prestations des finalistes sur la chaîne YouTube de l'OM et dévoilement des lauréat (es)

REMERCIEMENTS

Le Concours OMNI est ravi de compter sur le soutien financier de **Stingray**, partenaire officiel de son édition 2022.

L'Orchestre Métropolitain remercie chaleureusement Monsieur **François Schubert**, parrain du Concours OMNI, pour son précieux soutien dans la réalisation de cette initiative.

Le Concours OMNI est présenté en collaboration avec la **Coopérative des professeurs de musique**.

Le Concours OMNI remercie chaleureusement la Chapelle historique du Bon-Pasteur d'accueillir gracieusement l'épreuve finale du Concours et de donner une tribune privilégiée aux jeunes interprètes en leur offrant une place de choix au cœur de sa programmation.

L'ÉDUCATION À L'ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

Rencontrer les jeunes et leur démontrer qu'ils ont leur place dans l'univers symphonique est une priorité pour l'Orchestre Métropolitain. Pour y parvenir, l'Orchestre multiplie les initiatives et élabore des projets faits sur mesure pour répondre aux différentes réalités des jeunes. Que ce soit via [L'OM pour la relève](#) ou [L'OM pour les écoles](#), l'OM souhaite offrir aux jeunes une chance unique de participer, de créer, d'interpréter, d'assister, d'être là, tout simplement, pour vivre pleinement la musique. Avec la complicité de ses partenaires éducatifs et l'exceptionnelle collaboration des musiciens et musiciennes engagés de l'Orchestre, l'OM est en mesure d'offrir aux jeunes interprètes des projets uniques.

Nos précieux partenariats éducatifs favorisent la réalisation de projets musicaux porteurs et placent la musique symphonique à la portée des jeunes. L'OM a le bonheur et le privilège de compter sur le soutien indispensable de la **Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)**, **Partenaire Éducation**, ainsi que de la **Fondation J.A. DeSève**, et de collaborer avec de nombreux partenaires éducatifs : le **Centre de services scolaire de Montréal**, le **Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys**, le **Conservatoire de musique du Québec**, l'**École de musique Vincent-d'Indy**, l'**École de musique de Verdun**, la **Villa Sainte-Marcelline**, la **Coopérative des professeurs de musique** ainsi que l'organisme **L'école et les arts**.

- 30 -

L'OM invite le public à suivre l'évolution de la situation sanitaire via le orchestremetropolitain.com, [Facebook](#), Twitter [@LeMetropolitain](#) et Instagram [@orchestre_metropolitain](#)

Source et contact média

Isabelle Brien, Responsable, Relations publiques
C. 514 293-1683 – ibrien@orchestremetropolitain.com

L'Orchestre Métropolitain tient à remercier ses précieux partenaires

PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRE ÉDUCATION



PARTENAIRES DE SERVICES ET AUTRES



GRAND AMBASSADEUR



L'OM POUR LES ÉCOLES



PARTENAIRE HÔTELIER



PARTENAIRES MÉDIAS



PRÉSENTATEURS DE CONCERTS

FASKEN



PARTENAIRES PUBLICS

PRÉSENTATEUR DU GRAND CONCERT ESTIVAL



L'OM POUR LA RELÈVE

